



LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER

FACTURE N° 5010081

Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365

N/REF : 24/10/2024 10H48 C:023172 I:39530

V/Email reçu le Jeudi 24/10/2024 a 10H48

SDC 'Les Arcades de Prévieux'
C/O PRIMOGEST
23, RUE MARYSE BASTIE
69500 BRON

IMMEUBLE : ARCADES DE PREVIEUX
207 AVENUE FRANKLIN ROOSEVELT
69500 BRON

Vaulx en Velin, le 06 Janvier 2025

Référence Marché: NOTRE TARIF EN VIGUEUR

LOCALISATION : ALLEE N°209 ROOSEVELT-CONTACTER MME CONVERS-TEL:*06 64289393*

MOTIF : INTERVENIR POUR UNE FUITE SUR ALIMENTATION D'EAU DU LOCAL POUBELLE

Donneur d'ordre : M. A. PHELIP

NATURE DE L'INTERVENTION :

Travaux de plomberie

LE 24/10 A 15H00 :
INTERVENTION A PARTIR DU LOCAL POUBELLES EN PRESENCE DE ME CONVERS
NOUS CONSTATONS QUE LE ROBINET DE PUISAGE EST FUYARD
DEPOSE ET REMPLACEMENT DU ROBINET DE PUISAGE
REMISE EN EAU
CONTROLE ETANCHEITE

OBSERVATIONS : CETTE FACTURE ANNULE ET REMPLACE NOTRE FACTURE N 4111370 DU 27/11/2024
D'UN MONTANT DE 179,80€ SUITE A UNE ERREUR D'ADRESSE

Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U.	HT	
1,00	Prise en charge technique dispatching	2	29,12		29,12
1,00	H.Ouvrier Qualifié Plomberie le 24/10	2	70,85		70,85
Quantité	Fournitures - Mise en oeuvre	N°BT	P.U.	HT	
1,00	Mise en oeuvre véhicule plomberie	2	39,45		39,45
1,00	Robinet(s) puisage	2	24,04		24,04
TOTAL H.T.					163,46
T.V.A. a 10,00%					16,34
TOTAL T.T.C.En EURO					179,80

Valeur en votre règlement au 28 Février 2025

101, avenue Paul Marcellin - 69120 VAULX EN VELIN

SAS au capital de 42 994 €

RCS. LYON B. 303.890.206 – TVA intracommunautaire FR28303890206

Tél : 04 78 79 36 36 - Fax : 04 78 79 35 35 - centreappels@servimo.fr

Attention ! Nouveau RIB : IBAN : FR76 3000 3035 7100 0200 0716 496 - B.I.C : SOGEFRPP



LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER

FACTURE N° 5010081

*Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365*

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal
(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)
Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros
TVA acquittée sur les encaissements.